



Nombre d'heures annuel pour un temts partiel

Par **gina**, le **07/03/2008** à **18:49**

Bonjour,
Etant en CDD et étant payé sur 43h33 par mois annualisées, combien d'heures dans l'année dois-je faire? et quels sont mes droits de congés payés?
Dois-je calculer mes heures sur 12 mois ou sur 11 mois en déduisant les congés payés?
Sachant que sur mon contrat le nombre d'heures par an ne figure pas.

Par **citoyenalpha**, le **08/03/2008** à **02:06**

Bonjour,
nombre d'heure par an $43h33 * 12 = 519.96h$. Vous êtes annualisé (12 mois) et vous faites 43h33. Vos congés payés sont inclus dans le total d'heure annuelle.
nombre de CP 5 semaines. Le nombre de jour de congé payé ne varie pas seul la rémunération que vous en obtenez est affecté.
Restant à votre disposition.